

# AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

(Cette acquisition a fait l'objet d'une note d'information générale sur les acquisitions du PRECAMF en date du 08 février 2008 parue au portail électronique de la BAD)

Date : 09 janvier 2012

N° du Projet : P- MR-IEO-004

N° du Prêt 2100150014045

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu, du Fonds Africain de Développement, un prêt d'un montant de 5.980.000 Unités de Compte en vue du financement, en différentes monnaies, du coût du Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Micro Finance (PRECAMF) et envisage d'affecter une partie des ressources du prêt aux paiements prévus au titre des services d'audit des comptes des Institutions de MicroFinance (IMF) partenaires du Projet.

Dans ce cadre, le Ministère Délégué auprès du Ministre d'Etat à l'Education Nationale, Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies /Unité de Gestion du Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la MicroFinance invite, par le présent appel à manifestations d'intérêt, les candidats éligibles et désireux de figurer sur la liste restreinte, à manifester leur intérêt pour la réalisation de **l'audit des comptes de 6 (six) réseaux d'IMF partenaires du PRECAMF implantées sur le territoire national et dont les sièges sont à Nouakchott (PROCAPEC/CAPEC : 51 (cinquante et une) caisses ; MAFEC : 3 (trois) caisses ; CECDM : 3 (trois) caisses ; GAFIF : 3 (trois) caisses ; GFEC 3 (trois) caisses et MFSEEC : 3 (trois) caisses pour les exercices 2011 et 2012.**

1. L'objectif principal de la mission est d'effectuer l'audit des IMF partenaires conformément aux normes internationales d'audit telles que définies par l'International Fédération of Accountants (IFAC) et comprendra toutes les vérifications et contrôles jugés nécessaires. Cet audit devra permettre à l'auditeur d'émettre une opinion professionnelle sur la situation financière des IMF partenaires ainsi que sur les fonds reçus et les dépenses effectuées au cours de la période à auditer.
2. L'audit des états financiers des IMF partenaires consistera à une vérification annuelle des comptes. Il doit permettre à l'auditeur de présenter une opinion professionnelle sur la situation financière pour les exercices clos au 31 décembre 2011 et 2012.

De manière spécifique, l'auditeur devra :

- ✚ s'assurer de la régularité et de la sincérité des différents comptes ;
- ✚ s'assurer du bien-fondé des informations fournies dans le cadre des rapports périodiques produits par ces IMF partenaires ;
- ✚ fournir une opinion professionnelle sur la qualité des contrôles mis en place par l'institution pour s'assurer de la gestion saine et prudente de ses activités

3. L'Unité de Gestion du PRECAMF invite les cabinets de consultants qui disposent des compétences requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations.

Le consultant devra être un cabinet d'audit indépendant. Il doit avoir une bonne connaissance de l'environnement de la micro finance en Mauritanie.

4. Les cabinets d'audit intéressés, remplissant les conditions requises, doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les dites prestations à travers la transmission d'un tableau indiquant leurs références pertinentes : pour chaque mission indiquée dans le dit tableau, préciser l'intitulé de la mission, son montant en (Montant/Monnaie), l'adresse complète du bénéficiaire et la période d'exécution de la mission.

5. La liste restreinte sera arrêtée conformément aux règles de procédures pour l'utilisation des consultants Edition Mai 2008 de la BAD.

(i) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir sous pli fermé en deux exemplaires, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 30 janvier 2012 à 16h 00mn heure locale, (ii) une copie électronique sera également envoyée au PRCAMF à l'adresse ci-après :

[b\\_elhafed@yahoo.fr](mailto:b_elhafed@yahoo.fr) avec ampliations à : [precamf@mauritel.mr](mailto:precamf@mauritel.mr) et [diagana\\_b@yahoo.fr](mailto:diagana_b@yahoo.fr)

L'enveloppe extérieure doit porter ce qui suit : « PRCAMF / Manifestation d'intérêt / Audit des comptes 2011 & 2012 de 6 (six) réseaux d'IMF partenaires du PRCAMF».

8. L'adresse à laquelle seront adressées les manifestations d'intérêt est la suivante :

**UNITE DE GESTION DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE  
LA MICROFINANCE (UGP/PRECAMF).  
SECRETARIAT CENTRAL  
VILLA N° B35-056 E NORD  
TEL : (222) 4529 88 09 ; (222) 4529 45 66 FAX : (222) 4529 88 10 NOUAKCHOTT,  
R.I.MAURITANIE**